

Une première partie est consacrée aux formes d'ordre juridique: l'ordre juridique interne, l'ordre juridique international, l'ordre juridique de l'Union Européenne, ainsi que l'articulation entre ces différents systèmes.

Une seconde partie est dédiée à quatre familles de tradition juridique: le droit romano-germanique, le droit de common law, le droit musulman, le droit asiatique.